

TARIFS SÉJOUR

RÉSIDENCE AUTONOMIE HENRI-CLERISSE

Mise en application	Type de logement	LOYER Toutes charges comprises
01/03/2025	F1	355,78 €
01/03/2025	F1 bis	482,18 €
01/03/2025	F2	610,53 €
01/03/2025	F3	654,27 €
01/03/2025	Garage	51,30 €

Le tarif de la redevance comprend, le montant des charges locatives et les prestations minimales individuelles et collectives conformément au Décret n° 2016-696 du 27 mai 2016. Ce tarif ne comprend pas les prestations facultatives dont le détail est précisé dans l'annexe relative aux tarifs des prestations.